



Commune de LA TERRASSE

Plan Local d'Urbanisme

Modification n°2

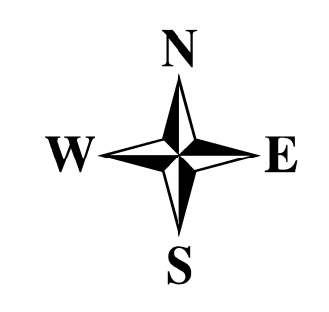
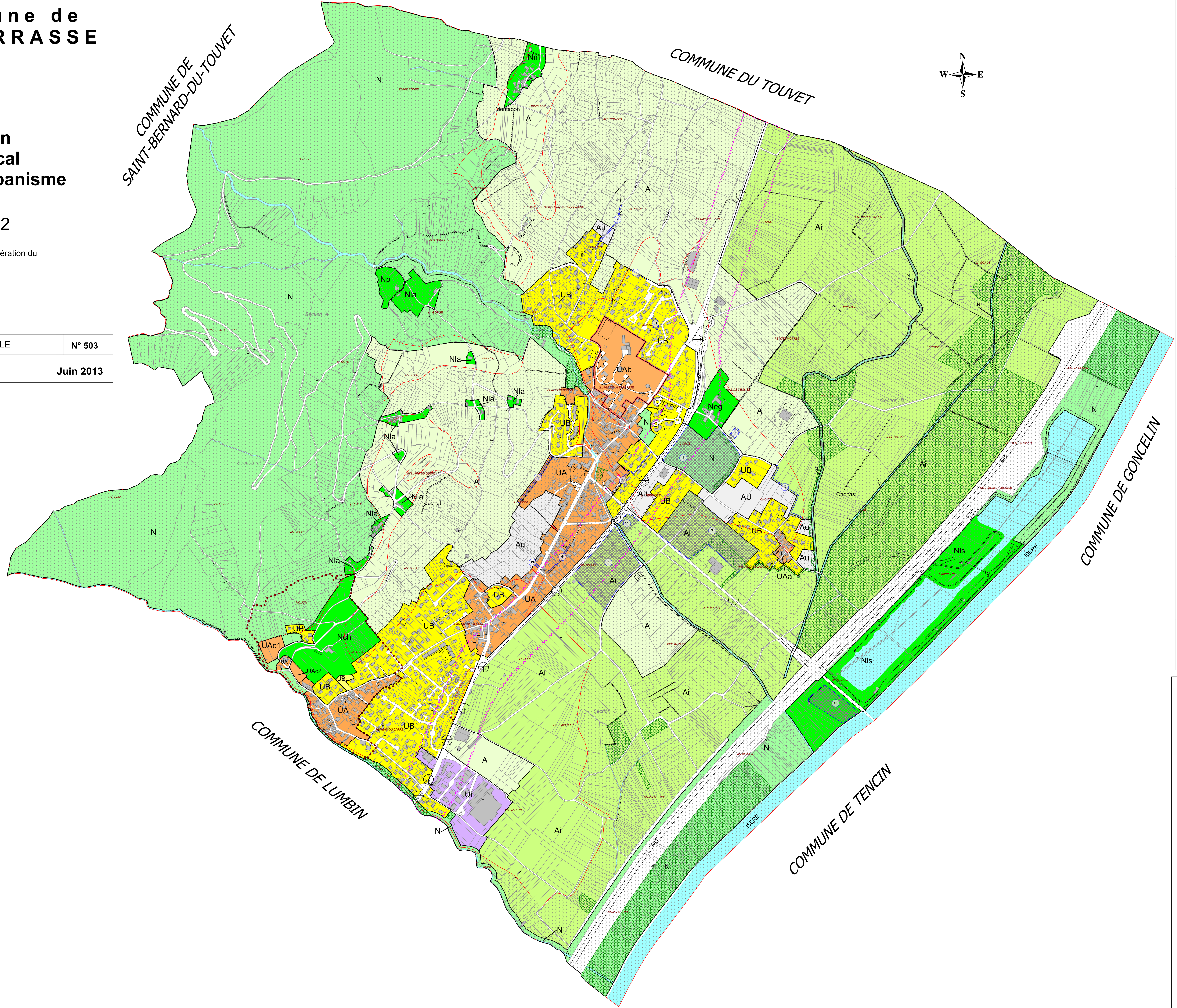
Vu pour être annexé à la Délibération du Conseil Municipal en date du approuvant la Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme

21 rue Lesdiguières GRENOBLE

N° 503

Echelle : 1 / 5 000

Juin 2013



- ZONES URBAINES**
- UA** Secteurs urbains traditionnels du Bourg, de la Mure et du Carre
 - UAa** Secteur urbain traditionnel du Chonas
 - UAAb** Secteur urbain de l'Institut
 - UAac** Secteur urbain du Château du Carre

- UB** Zone d'extension de l'urbanisation
- UBc** Secteur urbain du Château du Carre
- UI** Zone d'activités économiques de type industriel, artisanal et de bureau

- ZONES A URBANISER**
- AU** Zone destinée à une urbanisation future organisée

- ZONES AGRICOLES**
- A** Zone agricole
 - Ai** Zone agricole - Constructions interdites

- ZONES NATURELLES**
- N** Zone naturelle et forestière
 - Nch** Secteur du Château du Carre
 - Nla** Secteur de Lachat
 - Nls** Secteur de l'Orme
 - Nm** Secteur de Montabon
 - Np** Secteur de la Gorge
 - Neg** Secteur du Mas de l'Eglise

- DIVERS**
- Espace boisé classé (EBC)
 - Emplacement réservé avec son numéro
 - Emplacement réservé logement social/mixité sociale
 - Zonage indicatif des risques naturels. Se reporter au PPRN
 - Périmètre de protection aux abords du Château de Carre
 - Périmètre d'un projet en attente d'aménagement
 - Zone d'emprise non-aedificandi
 - Zone de protection contre le bruit
 - Emprise de la voirie / Emprise non aedificandi
 - Servitude de prélocalisation de voirie

Liste des emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général et aux espaces verts après la modification n°2 du PLU.

OPERATION	PARCELLES	SUPERFICIE	BENEFICIAIRE	DESTINATION
1	section B N° 1261-1271-1272	28 250 m²	COMMUNE	Complexe sport et loisirs
2	section A N° 501-502-503-504-511-529-530-531-533-1049 pour partie	1 700 m²	COMMUNE	Déplacement d'une voie au Prayser
3	section A N° 554 pour partie	340 m²	COMMUNE	Cheminement piéton
4	section B N° 1314-583 pour partie-1344 pour partie-1549 pour partie	1 883 m²	COMMUNE	Voie communale reliant la rue du Port-Saint-Gevais à la route de la
5	section D N° 499 - 500 - 501 - 1511-1512 - 1513 pour partie	1 760 m²	COMMUNE	Création d'une voie de desserte
6	section C N° 42-45-46-74-681-695-696-697-698-699-700-701-704 pour partie	1200 m²	COMMUNE	Liaison place de la Clave rue des 4 fontaines.
7	section B N° 21 pour partie	1 500 m²	COMMUNE	Extension cimetière
8	section B N° 40-41-43-44-53-54-55-56-60-61-684-1062-1064-1065-1066-1071-1072	40 000 m²	COMMUNE	Equipements publics à vocation sociale, éducative et sportive
9	section B N° 662-669-918-919-1445 pour partie-1448-1502	58 000m²	COMMUNE	Equipements publics à vocation sociale, éducative et sportive
10	section B N° 916-988-1067-1091-1093-1097-1101-1105-1133-1144-1196-1198-1199-1202-1204	33 200 m² pour partie	COMMUNE	Parking du lac
11	section B : N° 1282 section B : N° 1284	1 484 m² pour partie 2 122 m² pour partie	CONSEIL GENERAL	Carrefour RD 1090RD 30
12	section B N° 694-719-720-744-746-747-1276-1351-1351-1352-1411-1412-1414-1427	1 800 m²	COMMUNE	Chemin piétonnier
13	Section D N° 475	180 m²	COMMUNE	Voie de desserte en bordure nord de la parcelle

Liste des emplacements pour la réalisation de programmes de logements dans le respect de l'objectif de mixité sociale

N°	Localisation	Programme des logements sociaux
L1	Secteur Le Mas	4 logements sociaux